

Avis voté en plénière du 25 juin 2019

Valorisons les langues des Outre-mer pour une meilleure cohésion sociale

Déclaration du groupe de l'Agriculture

Le rapport est très riche d'enseignement ; il offre un panorama très complet sur l'évolution et l'insertion de chaque langue dans les outre-mer. Ces langues sont porteuses d'identité et de cultures et peuvent éclairer avec pertinence l'histoire particulière de chaque territoire.

Les langues sont autant de portes vers l'âme des peuples. Il ne tient qu'à nous de les ouvrir pour accéder à une richesse culturelle trop méconnue. Ce rapport et cet avis sont un des éléments de sensibilisation aux langues des outre-mer. Il faut poursuivre les efforts déjà engagés pour continuer à les faire vivre sans pour autant ni enfermer les locuteurs dans leur seul langage ni exclure les locuteurs français. Il est donc essentiel de créer des échanges entre la langue de la République et les langues de France.

Ce travail le démontre, les langues vernaculaires sont des facteurs de cohésion sociale, elles sont aussi des éléments de reconnaissance des spécificités d'une population et de son attachement au territoire.

Dans le secteur agricole, pour prendre un exemple concret, les producteurs ultramarins s'appuient très souvent sur le vocabulaire local pour valoriser des productions locales. C'est un moyen de communication important pour nous. La langue est dans ce cas porteuse de multiples sens : elle est le vecteur de la qualité d'un produit et de son originalité mais aussi de son ancrage local.

Toutes les propositions qui permettront de renforcer la place des langues locales sont à encourager. D'autant plus que le multilinguisme est un important outil de réussite scolaire. Nous devons toutefois nous préoccuper de la préservation des équilibres entre la langue française et les langues de France. Privilégier les unes par rapport à l'autre, et inversement, c'est prendre le risque de mettre à mal la cohésion sociale que nous recherchons tous et aboutir en revanche à un renforcement de l'isolement.

En raison de cette seule réserve, le groupe de l'agriculture partagera ses votes entre pour et abstention.